

Objet : Animation du Projet Agro-Environnemental et climatique 2016 – Ajustement du plan de financement

La Présidente expose :

- Vu la délibération du Comité syndical n°2014-10-02 du 24 octobre 2014, actant la candidature du Syndicat Mixte des Baronnies Provençales pour l'animation de projets agro-environnementaux et climatique sur son territoire
- Vu la délibération du Comité syndical n°2015-12-03 en date du 3 décembre 2015, actant le plan de financement prévisionnel pour le volet d'animation
- Vu la délibération du Bureau Syndical n°2016-02-08 du 8 avril 2016, actant les compléments au plan de financement pour le volet animation du PAEC.

La Présidente propose de modifier le budget prévisionnel et le plan de financement du volet animation du Projet Agro-Environnemental et Climatique 2016, et de les présenter de la façon suivante :

DEPENSES	MONTANT €TTC	RECETTES	MONTANT €TTC
Animation – Salaire et charges	16 236 €	ETAT	6 850,93 €
Réalisation de réunions de sensibilisation et de plans de gestion pastoraux – CA26	18 593 €	LEADER	27 403,79 €
Sensibilisation et accompagnement des groupements pastoraux - ADEM	3 000 €		
Coûts indirects – Frais généraux (15% des charges salariales)	2 435,40 €	Autofinancement Parc des Baronnies provençales	8 563,68 €
Formation	800 €		
Frais déplacements	1 754 €		
TOTAL	42 818,40 €	TOTAL	42 818,40 €

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Approuve** la proposition de la Présidente
- **Valide** la modification du plan de financement
- **Autorise** la Présidente à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

La Présidente
Henriette MARTINEZ